

Commission Technique Communale de Bassins

Rapport de la Commission Technique concernant le préavis No 04/19 - Préavis No 04/19 - Approbation d'un contrat énergétique pour la reprise du CAD avec un droit distinct et permanent de 30 ans

Séances du 4 et 11 février 2019 et du 6 juin 2018.

Le 4 février 2019 une partie de la commission technique communale a entendu M.Didier Lohri, syndic, M.Amaury Annen et la Municipalité sur le sujet du préavis 04/19 et les en remercie, puis une séance le 11 février avec le reste de la commission. La commission technique s'est aussi réunie le 6 juin 2018.

Visite des installations du 2 mai 2018

Nous remercions Monsieur Lohri qui a nous a fait visiter la chaufferie située à la piscine ainsi que celle des Plattets le 2 mai 2018.

Membres de la commission

Anne Treboux, Denis Currat, Juerg Kohler, Stéphane Meier, Laurent Renevier

Rapport de la Commission Technique

1) Installation de la piscine

Cette installation de chauffage à bois date de 2003, elle est en fin de vie avec 15 ans d'âge et son taux de charge proche des 100 pourcent, ce qui rend plus probable une défaillance. La durée de vie d'une installation devrait se mesurer en heures d'activité effective et non en années de vie. Cette installation dispose d'un chauffage d'appoint à mazout qui permet d'absorber des pointes et aider le chauffage à bois. Un renouvellement de l'installation nécessiterait un redimensionnement et une remise aux normes anti-pollution actuelles qui sont plus strictes qu'à l'époque. Cela nécessiterait d'acheter des filtres, de les installer, de les placer dans un nouvel espace (à creuser), ce qui s'ajoute au prix de l'installation de chauffage.

Données techniques: chaudière à bois mise en service 2003, puissance 120kW, charge environ 80%, chauffage auxiliaire à mazout de 80kW.

2) L'installation des Plattets

Cette installation de chauffage à bois date de 2008. Elle est dimensionnée pour environs 25 maisons et se trouve utilisée en dessous de sa capacité, elle devrait atteindre la durée de vie attendue (20 ans). L'espace disponible aux Plattets est équipée pour permettre l'ajout une deuxième chaudière.

Données techniques: mise en service 2008, puissance 240kW, charge environ 40%.

3) Le réseau de chauffage à distance

Ce réseau est jugé moderne et sain.

4) Amélioration et extension des installation

Le co-générateur des Plattets qui devait permettre de générer de l'électricité en utilisant la chaleur disponible n'a pas été installé et attend son raccordement.

Commission Technique Communale de Bassins

5) Maintenance des installations

La municipalité et les employés communaux font office de service de maintenance de l'installation de chauffage à distance. Il n'est pas possible de renoncer à fournir un service.

En cas de défaillance de l'installation de la piscine, il ne serait pas possible de combler le manque d'énergie par celle des Plattets car les deux réseaux ne sont pas raccordés. Seule la chaudière à mazout pourrait prendre le relais de manière limitée.

Conclusion de la Commission Technique

Après avoir entendu les différents acteurs, notre commission juge que pour gérer de manière efficace et professionnelle les installations de chauffage à distance, afin de mettre en valeur le potentiel de la chaufferie et du co-générateur des Plattets et afin de réduire les risques techniques et financiers (investissement et remise aux normes), il apparaît judicieux de remettre le tout en mains professionnelles. En effet la complexité de la gestion au vu des nombreux utilisateurs doit être confiée à une entreprise spécialisée.

Par conséquent, la commission recommande au Conseil Communal d'approuver le préavis 04/19 sur la reprise du chauffage à distance.

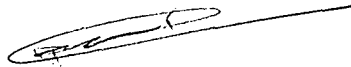
Bassins, le 9 mars 2019

Pour la Commission Technique :

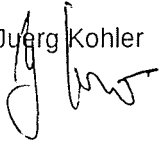


Anne Treboux

Denis Currat



Juerg Kohler



Stéphane Meier



Laurent Renévier

